

# TERMES DE REFERENCE

## Evaluation à mi-parcours du Plan d'actions du programme de pays (CPAP) du PNUD pour le Niger 2014 - 2018

---

### I. Contexte :

#### 1.1. Contexte socio économique du Niger

Selon les prévisions du FMI publiées en mai 2016, les perspectives économiques du Niger à moyen terme demeurent favorables, mais sont sujettes à des risques intérieurs et extérieurs considérables. La croissance du PIB réel devrait augmenter à 5,2% en 2016, et s'établir à 6% en moyenne de 2017 à 2019 contre 3,5% en 2015, tirée par l'agriculture et reflétant le relèvement prévu de la production minière et pétrolière et surtout liée à l'expansion du secteur des industries extractives et à l'augmentation des investissements publics et privés. L'inflation devrait se maintenir autour de 2%, c'est-à-dire bien en deçà du critère de convergence de 3% de l'UEMOA. Au nombre des principaux risques, figurent les retombées négatives des conflits régionaux et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, ainsi que les difficultés économiques dans la sous-région.

L'insécurité et l'extrémisme violent au Mali, la situation en Lybie et l'accroissement des attaques de Boko Haram au Nigéria continuent d'avoir des conséquences sécuritaires, humanitaires et économiques sur le Niger avec un lourd impact négatif dans sa dynamique interne, ses finances publiques et son développement.

L'horizon des priorités de développement du Niger sont porteurs d'une transformation sociale intégrale ainsi que d'une modernisation de l'économie nigérienne basée sur le secteur rural. Ce sont essentiellement :

1. Les Objectifs de Développement Durables (ODD) adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015 et lancés officiellement en Juin 2016 au Niger par le Premier Ministre.
2. La déclaration de Politique Générale (DPG) du Premier Ministre incluant huit (8) axes prioritaires: (i) Promouvoir la renaissance culturelle ; (ii) Poursuivre la consolidation des Institutions démocratiques ; (iii) Assurer la sécurité des personnes et des biens ; (iv) Garantir l'accès à l'eau potable pour tous ; (v) Assurer la sécurité alimentaire à travers l'Initiative 3N ; (vi) Développer les infrastructures énergétiques et de communication ; (vii) Développer les secteurs sociaux (éducation et santé) ; et (viii) Promouvoir l'emploi des jeunes.
3. La nouveau Plan National de Développement Economique et Social, intégrant les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les axes prioritaires de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI-Vision 2035 du Niger) ainsi que les huit (8) axes prioritaires de développement de la DPG du Premier Ministre.

La transformation requise nécessitera aussi la promotion d'une bonne gouvernance économique, la stabilisation du cadre macroéconomique et le développement du secteur financier, des infrastructures, des leviers de croissance et des services ainsi que la consolidation et le développement de la stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement durable qui vise surtout à réduire le taux de pauvreté de 45% en 2015 à 31% en 2021 en renforçant davantage les conditions de l'émergence d'une classe moyenne et la réalisation d'un taux de croissance annuel moyen de 7% (soit supérieur au 6% prévu par le FMI sur 2017-2019), d'un taux d'inflation annuel moyen inférieur à 3%, ainsi que le rehaussement du taux de pression fiscale de 17,2% du PIB en 2015 à 20% en 2020.

#### 1.2. Description et mise en œuvre du CPAP

Le Plan d'Actions du Programme de Pays (CPAP) 2014-2018 du PNUD pour le Niger, approuvé par le Gouvernement du Niger en janvier 2014, directement cadré sur l'UNDAF 2014-2018, répond à deux défis essentiels : (i) le renforcement des capacités des institutions et des communautés pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement et une plus grande résilience aux crises alimentaires, aux catastrophes d'origine naturelle et aux effets du changement climatique, et (ii) l'amélioration de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.

Le programme Pays 2014-2018 s'appuie sur l'expérience des partenariats noués entre le Niger et le PNUD, prend en compte les objectifs du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015, et ceux des MDGs, et s'articule autour de deux domaines de coopération du PNUAD 2014-2018 sus-cités, pour lesquels le PNUD dispose d'un avantage comparatif en vertu de son mandat, en ciblant les plus vulnérables et les institutions et structures qui ont un rôle prioritaire à jouer. Il est également en phase avec le plan d'action d'Istanbul 2011-2020 pour les pays les moins avancés, auquel le Niger est partie prenante.

Les choix programmatiques du Bureau sont alignés sur les trois axes suivants du plan stratégique du PNUD 2014-2017:

- des modes de développement durable susceptibles de contribuer simultanément à l'élimination de l'extrême pauvreté, à la réduction des inégalités économiques et sociales et de l'exclusion;
- des systèmes de gouvernance démocratique intégrant, efficaces et susceptibles d'apporter des solutions durables aux problèmes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion;
- des capacités de résilience, permettant aux différents pays concernés de préserver durablement leurs acquis en matière de développement, face à de nouveaux chocs ou conflits, et de rebondir plus rapidement, avec plus de force.

La stratégie d'intervention du programme de pays est alignée sur les principes fondamentaux guidant l'action du PNUD que sont la gestion efficace, axée sur les résultats, des ressources internes et de l'assistance au développement ; l'alignement sur les priorités nationales ; la réduction des coûts de transaction et le recours à la coopération triangulaire et sud-sud. Les principes de non-discrimination, d'autonomisation des femmes, d'équité, d'inclusion et de protection des groupes vulnérables sont poursuivis pour soutenir un développement basé sur les droits humains.

L'UNDAF est déclinés en 4 effets : i) D'ici à 2018, les ménages vulnérables et les communautés ciblées augmentent leur résilience en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'environnement, de catastrophes et d'inclusion socio-économique ; ii) D'ici à 2018, les institutions nationales, régionales et locales appuyées utilisent des systèmes et mécanismes adaptés pour la prévention/gestion des risques/catastrophes, la gestion durable de l'environnement et de la sécurité alimentaire; iii) D'ici à 2018, les institutions nationales et locales, les communautés et les groupes ciblés appliquent les principes de bonne gouvernance et de consolidation de l'Etat de droit ; et iv) D'ici à 2018, les institutions nationales et locales appuyées et les communautés ciblées assurent la sécurité des biens et des personnes et le fonctionnement des mécanismes de consolidation de la paix. L'Equipe Pays du Système des Nations Unies au Niger conduit chaque année, une revue annuelle et vient de finaliser la revue annuelle 2015 couplée avec une revue des indicateurs de la matrice des résultats de l'UNDAF.

## **II. Justification de l'évaluation**

En conformité avec la politique d'évaluation du PNUD, la réalisation d'une évaluation à mi-parcours du CPAP est mandataire et donc obligatoire pour mesurer les progrès vers les résultats. De plus le processus d'alignement du programme pays du PNUD au Niger au Plan stratégique Stratégique Global du PNUD, ainsi qu'une éventuelle révision du CPAP seront d'autant plus précis et cohérents s'ils se basent sur les nouvelles orientations politiques et priorités du Gouvernement du Niger, et sur les informations issues des revues 2014-2015 de l'UNDAF ainsi que des progrès réalisés et résultats obtenus par le programme en cours. Par ailleurs, cette évaluation est menée en prélude à l'évaluation de l'UNDAF prévue en 2017, pour ce qui concerne la contribution du PNUD à l'atteinte des effets de l'UNDAF.

## **III. Portée de l'évaluation et ses principaux objectifs**

L'objectif principal est d'évaluer à mi-parcours les progrès réalisés sous chacun des résultats (ou effets) du CPAP. L'évaluation permettra de fournir les éléments nécessaires au PNUD pour répondre à ses obligations de redevabilité et pour renforcer l'exécution du programme pays sur la période 2017-2018. Ceci permettra aux gestionnaires de programmes/projets et au Bureau Pays de disposer de recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises ainsi que des expériences utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles tels que le gouvernement, la société civile, les institutions nationales, les agences du système des Nations Unies et autres acteurs.

L'évaluation couvrira les programmes et projets mis en œuvre depuis 2014 sous le cycle de programme 2014-2018 en tenant compte des activités des années précédentes lorsqu'elles sont liées étroitement à celles en cours. L'évaluation doit avoir une large portée, en s'étendant non seulement sur les résultats (ou effets) de manière générale, mais aussi sur la manière dont les projets et programmes du PNUD ont contribué ou contribuent à l'atteinte des effets de l'UNDAF. La couverture géographique est à l'échelle nationale, et concerne toutes les interventions du PNUD programmées dans le CPAP 2014-2018.

Il s'agira plus spécifiquement :

- d'évaluer les résultats obtenus dans chacun des effets du CPAP/CPD selon les critères d'évaluation (la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact) ;
- d'évaluer la contribution des projets mis en œuvre à la réalisation des effets ;
- d'évaluer la contribution du PNUD à la réalisation des effets de l'UNDAF ;
- d'identifier les gaps entre la mise en œuvre du programme pays et le plan stratégique du PNUD 2014-2017 ;
- d'évaluer la contribution du PNUD à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme et à l'émergence des mécanismes d'inclusion ; et
- d'identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques (point forts et points faibles) et de formuler des recommandations claires et précises, à partir des constats effectués, devant permettre d'orienter le bureau pays sur des opportunités et ou modifications à prendre en compte pour la mise en œuvre du programme pour la période 2017-2018 et dans la perspective de la consolidation et de la pérennisation des acquis.

#### **IV. Questions de l'évaluation**

Pour chacun des résultats attendus du CPAP, l'évaluation devra répondre aux questions fondamentales suivantes réparties en cinq catégories ou analyses. Les cinq critères d'évaluation - la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact – seront donc appliqués.

##### **4.1. Pertinence des résultats**

- Les effets et résultats attendus sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?
- Les interventions du PNUD à travers les programmes et projets sont-elles pertinentes par rapport aux priorités nationales actuelles ? En particulier, dans quelles mesures les effets attendus sont-ils toujours pertinents par rapport aux priorités nationales actuelles ? Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?
- Les interventions du PNUD à travers les programmes et projets sont-elles pertinentes par rapport aux effets attendus de l'UNDAF ?
- Les interventions du PNUD sont-elles pertinentes et adéquates par rapport au nouveau Plan Stratégique du PNUD.

##### **4.2. Efficacité et contribution du PNUD**

- Quels progrès vers les effets ont été réalisés ? Quels sont les réalisations et des défis majeurs pour chaque effet ?
- Dans quelles mesures les produits des projets ont-ils contribué aux Effets du CPD/CPAP ?
- Dans quelles mesures les interventions du PNUD ont-elles contribué aux effets du Plan Stratégique du PNUD ?
- Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation, ou non des effets escomptés ?
- Quels sont les résultats imprévus obtenus ? Quels sont les éventuels effets négatifs que la mise en œuvre des projets du CPD/CPAP ont engendré ou renforcés ?
- Dans quelles mesures la stratégie du Bureau Pays du PNUD (y compris la stratégie de mobilisation des ressources, de Suivi et de l'Evaluation, de partenariat et de communication) et la gestion générale des opérations sont-elles focalisées de façon cohérente sur les progrès vers les résultats ? Quelles sont les contraintes et les opportunités identifiées ? Que devons-nous faire mieux sur la période 2017-2018 ?
- Dans quelles mesures le Programme PNUD a-t-il contribué à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme (women's empowerment) et à l'émergence des mécanismes d'inclusion ? Que devons nous faire mieux sur la période 2017-2018 ?

##### **4.3. Efficience et gestion des programmes**

- Les projets du PNUD actuellement mis en œuvre sont-ils gérés de manière efficiente ? Y a-t-il des approches ou des processus qui doivent être modifiés ou qui ont besoin d'améliorations significatives sur la période 2016-2017 ?

##### **4.4. Durabilité, Appropriation Nationale et Renforcement des Capacités**

- A quel degré les projets et programmes du PNUD sont-ils alignés sur les priorités et stratégies nationales ainsi que sur les besoins locaux ?

- Comment l'appropriation Nationale du Programme Pays a-t-elle été prônée ? Quel est le degré d'appropriation des parties prenantes et des bénéficiaires ?
- Quelle est la durabilité des interventions et des résultats obtenus ? Parmi les résultats obtenus quels sont ceux qui seront les plus durables et pour quelles raisons ?
- Les capacités nationales et locales développées et renforcées par le programme pays ont-t-elles produit des effets durables?

#### **4.5. Evaluer l'Égalité entre les sexes, la promotion féminine ainsi que l'inclusion**

- Dans quelles mesures le Programme PNUD a-t-il contribué à la promotion de l'égalité des genres, à l'autonomisation de la femme (women's empowerment) et à l'émergence des mécanismes d'inclusion ? Que devons-nous faire mieux sur la période 2017-2018 ?

## **V. Méthodologie**

Les méthodes générales pour conduire cette évaluation d'effets portent sur :

- La revue documentaire des données disponibles dans l'Atlas, la plateforme ERBM et les autres sources internes et externes ;
- Les Interviews semi-structurées et les focus groups avec les parties prenantes et les bénéficiaires ;
- Les interviews avec les principaux informateurs ;
- Les visites de terrain (auprès des ministères clés, de la société civile, des coordinations des projets du PNUD, auprès des autres agences des Nations Unies) ;
- La compilation, le traitement et l'analyse de données.

Certaines méthodologies de collecte de données doivent être participatives en vue de maximiser l'implication des bénéficiaires et des parties prenantes. La triangulation des données et des méthodologies doit être effectuée pour contrôler les validités internes et externes.

Une méthodologie plus détaillée ainsi qu'un plan de travail spécifique, y compris une matrice de conception par question principale d'évaluation, seront présentés par l'équipe d'évaluation.

Les informations des autres évaluations et revues qui ont été conduites au Niger seront utilisées pour cette évaluation ainsi que tous les rapports pertinents disponibles tels que :

- Revues annuelles 2014 et 2015 de l'UNDAF 2014-2018 ;
- Revue des indicateurs de l'UNDAF ;
- Résultats des évaluations des projets (JPAD, PANA, PLECO, Fauna Corridor, PANA ACDI, PTFM, PRASE) ;
- ROAR 2014 et 2015 ;
- Processus d'alignement au Plan stratégique et plan d'actions ;
- Rapport d'évaluation finale du PDES 2012-2015 (en cours de production) ;
- Etude nationale d'évaluation d'indicateurs socio-économiques et démographiques (ENISED) », ainsi que son résumé ;
- Rapport définitif sur la deuxième enquête nationale sur les conditions de vies des ménages et de l'agriculture (ECVMA 2014), ainsi que son rapport résumé ;
- Niger, Rapport national sur les progrès vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement 1990 – 2015 ;
- Qualité de la dépense publique au Niger, ainsi que son résumé ;
- Emergence d'une classe moyenne et réduction des inégalités au Niger, deuxième édition ;
- Rapport sur le profil de la pauvreté issu de l'ECVM/A 2014 ;
- Rapports d'enquêtes vulnérabilité et nutrition.

## VI. Principaux Produits attendus de l'équipe d'évaluation

Les produits spécifiques attendus de l'équipe d'évaluation sont :

**Produit 1 - Un rapport initial** qui illustre la compréhension des évaluateurs des résultats attendus de l'évaluation et de la manière d'y parvenir. Ce rapport est basé sur les termes de référence, sur la documentation ainsi que sur les réunions préliminaires avec l'équipe pays (senior management, programme, suivi-évaluation). Ce rapport décrit notamment les stratégies, les activités, les produits et les résultats escomptés ainsi que les relations entre ces différents éléments. Le rapport initial devra comporter entre autres :

- **L'objet et la portée de l'évaluation** : objets de l'évaluation clairement exposés et principaux aspects ou éléments de l'initiative à examiner.
- **Critères et questions de l'évaluation** : critères et les questions retenus lors de l'évaluation pour apprécier la performance et la logique.
- **Méthodologie de l'évaluation** : Description des méthodes de collecte de données comparatives significatives et des sources de données à utiliser, notamment la logique de leur sélection (manière d'informer sur l'avancement de l'évaluation) et leurs restrictions ; les outils de collecte d'information, les instruments, protocoles et discussions au sujet de la fiabilité et la validité de l'évaluation et du plan d'échantillonnage. Des questionnaires semi-structurés pour les interviews et focus groups doivent être joints en annexe.
- **Matrice d'évaluation** : Identification des questions clés de l'évaluation et la manière d'y répondre par les méthodes choisies
- **Un calendrier des étapes clés**, des prestations et des responsabilités.
- **Une liste détaillée des exigences en matière de ressources** associées aux activités de l'évaluation et aux prestations présentées dans le plan de travail.

**Produit 2 - Le draft du rapport d'évaluation** ne comptant pas plus de 30.000 mots en français (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) et élaboré selon le format fourni en Annexe 1. Ceci inclus une section spécifique sur les axes stratégiques d'orientation pour la période 2017-2018.

**Produit 3 - Une Présentation PowerPoint en français** résumant les principaux constats et recommandations basés sur le rapport pour la réunion avec le senior management du PNUD et le gouvernement.

**Produit 4 - Un second draft du rapport d'évaluation** comportant les recommandations et commentaires faits sur le premier draft.

**Produit 5 - Soumission du rapport final** en français.

## VII. Composition de l'équipe d'évaluation et compétences requises

L'équipe d'évaluation sera composée d'un évaluateur international, Chef d'équipe et de deux évaluateurs nationaux.

Le consultant international, chef d'équipe devra avoir une solide expertise en Gouvernance, et sur les questions de paix et de sécurité. Son rôle sera non seulement de couvrir les questions de Gouvernance, paix et sécurité mais aussi, de superviser l'équipe et d'assurer la qualité des résultats de l'évaluation afin de délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus. Avec l'appui des consultants nationaux, le consultant international aura la responsabilité de proposer et de mettre en œuvre les solutions les plus adéquates pour la réalisation de cette évaluation.

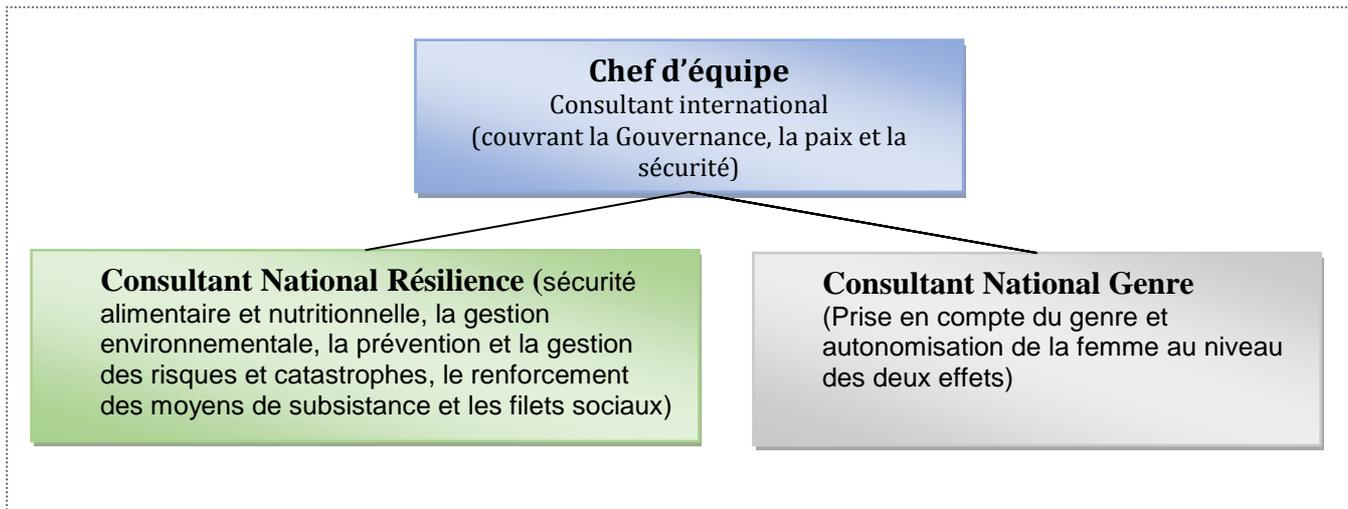
Le premier consultant national devra avoir une connaissance substantive sur les questions de résilience, de changement climatique et de gestion des crises et catastrophes. Le deuxième consultant national sera dédié à l'évaluation de la contribution des résultats du CPAP/CPD à la prise en compte du genre et l'autonomie des femmes (women's empowerment). Les consultants nationaux seront chargés de conduire le travail sur le terrain sur la base de la méthodologie, conjointement préparée par le consultant international et les consultants nationaux pendant la phase préparatoire.

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation<sup>1</sup> et le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

---

<sup>1</sup> <http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines>.

## Diagramme 1 : composition de l'équipe d'évaluation



En plus de l'expertise en évaluation, les domaines thématiques suivants sont donc requis :

- La consolidation de la paix et de la sécurité ;
- La planification, programmation et budgétisation et le suivi des politiques économiques ;
- La gouvernance administrative ;
- L'accès à la justice et les droits humains, les Organisations de la Société Civile, l'appui au Parlement ;
- L'emploi des jeunes ;
- La décentralisation et le développement local ;
- La sécurité alimentaire, le renforcement des moyens de subsistance et les filets sociaux ;
- L'atteinte des OMD et des ODD ;
- La gestion des ressources naturelles et environnementales ;
- La gestion des crises et catastrophes naturelles et le relèvement ;
- La prise en compte du genre.

Le détail sur les exigences de qualification du consultant international et des consultants nationaux est indiqué dans l'annexe 2.

Le consultant international et les consultants nationaux qui travailleront avec lui seront recrutés séparément par le Bureau Pays du PNUD.

## VIII. Éthique d'évaluation

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation<sup>2</sup> et le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies<sup>3</sup>.

## IX. Arrangements de gestion

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

a) **Commanditaires de l'évaluation** : le Senior Management du bureau pays du PNUD et le Ministère du Plan pour : 1) fournir des conseils aux Évaluateurs ; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée ; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation ; 5) recommander l'acceptation du rapport final du Groupe de référence.

<sup>2</sup> <http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines>.

<sup>3</sup> <http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct>

b) **Équipe d'évaluation** : Le consultant international et les consultants nationaux pour effectuer l'évaluation réelle, soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

c) **Co-gestionnaires de l'évaluation** : La Représentant Résidente Adjointe en charge du Programme, le Team Leader Résilience, le point focal suivi évaluation et l'associé S&E de l'Unité « Oversight and Management, les chargés de Programme Gouvernance et Environnement et énergie pour: 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui en coordination au groupe de référence, au commissaire de l'évaluation et à l'équipe d'évaluation; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d'approche méthodologique et le rapport d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

d) Groupe de référence : les représentants des parties prenantes (partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec le groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.

e) Groupe Consultatif : ce sont quelques membres représentants le bureau régional du PNUD à Addis Ababa et à New York et le BPPS ainsi qu'un conseiller senior externe qui se réunissent, selon les besoins, afin d'examiner tous documents et fournir des conseils sur la qualité de l'évaluation ainsi que fournir des propositions pour l'amélioration du travail dans son ensemble.

**Diagramme 2 : Arrangements de gestion**



## X. Rôle du PNUD

En tant que commanditaire de cette évaluation, le rôle principal du PNUD est de fournir un support stratégique, financier et administratif. Le PNUD doit aussi mener l'ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d'évaluation avec l'équipe d'évaluation. Le PNUD devra aussi s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes et l'amélioration du Programme du Pays.

## XI. Calendrier pour l'évaluation

Calendrier	Activités et produits clés
Octobre 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus de sélection et recrutement</li> </ul>
Début novembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début des revues documentaires et réception du briefing commissaire, des co-gestionnaires de l'évaluation et du groupe de référence.</li> </ul>
Deuxième semaine novembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation de la conception de la méthodologie d'évaluation</li> <li>Préparation d'un rapport initial d'évaluation (inception report) (<b>produit 1</b>)</li> <li>Le chef d'équipe d'évaluation présente le rapport initial (inception report) aux commanditaires, aux co-managers de l'évaluation, et au groupe de référence et consultatif pour leurs observations, ces observations doivent être intégrées dans la version finale du rapport initial par le chef d'équipe. (<b>Produit 1</b>)</li> </ul>

Calendrier	Activités et produits clés
Deuxième semaine novembre - Fin novembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite de l'évaluation, la collecte de données/analyse, les visites de site, etc.</li> </ul>
Fin novembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et soumission du rapport en français – Draft 1 (<b>produit 2</b>)</li> <li>• Partager avec le senior management et le groupe consultatif pour revue.</li> </ul>
Fin novembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prépare une présentation Powerpoint récapitulant les principaux constats et les recommandations basés sur le rapport (<b>produit 3</b>)</li> </ul>
Mi-décembre 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire le deuxième draft incluant tous les commentaires – Draft 2 (<b>Produit 4</b>)</li> <li>• Partager avec le senior management et le groupe consultatif pour revue.</li> </ul>
Janvier 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumettre le rapport final en français (<b>produit 5</b>)</li> </ul>
Mars 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Communication</b> : Co-gestionnaires de l'évaluation du PNUD pour éditer et diffuser le rapport final. Le rapport sera publié en versions imprimée et électronique, et largement diffusés au Niger et au siège du PNUD. Le public pourra consulter le rapport et la réponse de la direction sur le site de l'ERC<sup>4</sup>. La mise à disposition de ces documents sera annoncée par le PNUD sur ses propres réseaux et par d'autres canaux d'information.</li> <li>• <b>Réponse de la Direction</b> : Le Senior Management du PNUD Niger préparera une Réponse de la Direction au rapport final de cette évaluation. L'Unité Oversight and Management du PNUD Niger sera chargée du suivi de la mise en œuvre des actions et des recommandations, par l'intermédiaire du Centre des évaluations en ligne du PNUD (ERC).</li> </ul>

## XII. Coût estimatif

Le budget total du bureau pays couvrant tous les coûts associés à cette évaluation est de USD 40,000.

## XIII. Documents de référence

- Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015
- Initiative « Les Nigériens Nourissent les Nigériens »
- Plan Stratégique 2014-2017 du PNUD
- Stratégie du PNUD sur l'égalité de genre 2013-2017
- Document du Programme Pays 2014-2018
- CPAP 2014-2018
- UNDAF 2014-2018
- Documents de projets et Plande travail annuels
- Rapports d'exécution des projets
- Rapports des revues annuelles 2014 et 2015 de programme
- ROAR 2013 et 2014
- Plan de suivi et évaluation du CPAP 2014-2018
- Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement
- Résultats de l'enquête auprès des partenaires (perception du rôle du PNUD par le Gouvernement et donateurs)
- Guide de l'alignement des programmes au Plan Stratégique
- Etc.

## XIV. Annexes

<sup>4</sup> UNDP Evaluation Resource Centre <http://www.erc.undp.org>

## Annexe 1 : Modèle de rapport d'évaluation

- 1) Titre et pages de démarrage
  - Nom de l'intervention d'évaluation
  - Calendrier de l'évaluation et date du rapport
  - Pays de l'intervention d'évaluation
  - Noms et organisations des évaluateurs
  - Nom de l'organisation initiant l'évaluation
  - Remerciements
- 2) Table des matières
  - Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
- 3) Liste des acronymes et abréviations
- 4) Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
- 5) Introduction
- 6) Description de l' intervention
- 7) Etendue de l'évaluation et objectifs
- 8) Approche et méthodes d'évaluation
- 9) Analyse des données
- 10) Déductions et conclusions
  - Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
  - Résultats et conclusions par effet
    - Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
    - Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
    - Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
    - Effet 4 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
  - Conclusions globales
- 11) Recommandations
  - Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)
  - Recommandations par effet
    - Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
    - Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
    - Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
    - Effet 4 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
  - Les axes stratégiques d'orientation pour la période 2017-2018
- 12) Enseignements tirés
  - Sous-section spécifique y compris sur le genre
- 13) Annexes du rapport
  - TDR pour l'évaluation
  - Matrice de conception d'évaluation
  - Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
  - Liste des documents d'aide révisés
  - Cadre des résultats du programme
  - Tableaux de résumé des déductions

## **Annexe 2 : Termes de référence des consultants**